BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO

Département de l'Administration et des Services Généraux
Division des Services Généraux et du Patrimoine

CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE POUR DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE CLÔTURE DE DEUX TERRAINS NUS SIS A LA CITE OUA TOKOIN A LOME-TOGO

Mars 2025

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de siège entre la République Togolaise et le Fonds de la CEDEAO (ancienne appellation de la BIDC,) signé le 24 mai 1980, les Autorités Togolaises apportent un soutien administratif, sécuritaire et diplomatique majeur à la BIDC dans l'exercice de sa mission statutaire.
A cet égard, le Gouvernement de la République Togolaise a attribué trois parcelles de réserve administrative spéciale destinées à la construction des résidences officielles du Président et des Vice-Présidents de la BIDC.

Le présent appel à concurrence vise à sélectionner une entreprise spécialisée dans les travaux de BTP en vue de la réalisation des travaux de clôture de des deux terrains destinés aux vice-présidents ayant une superficie d'environ **1500 m2** chacun.

2. Description des Prestations

Les travaux permettront d'assurer la sécurité et la délimitation des parcelles concernées dont le plan (dimensions incluses) est présenté en annexe 1.

Les travaux préparatoires comprendront la dépose, la démolition et l'évacuation de tous les obstacles existants sur le site qui n'ont pas pu être enlevés avant la mise à disposition du site à l'entreprise. Ils incluront également la préparation du terrain par le désherbage et l'élagage éventuel, afin de permettre l'implantation des axes, des bords et des côtes des ouvrages sur des chaises ou autres supports situés hors des emprises des travaux.

A la suite des activités préliminaires, les travaux sont constitués par les fouilles, les semelles isolées en béton armé, les pré-poteaux, maçonnerie en agglos pleins de 20 surmonté de la longrine en béton armé jusqu'à la crête de la fondation sur l'ensemble du périmètre de la clôture y compris la fondation pour les zones d'accès, puis le rechargement intérieur et extérieur pour la réalisation d'une plate- forme qui assure la mise hors d'eau de l'ensemble de la cour de la parcelle.

Après la libération des emprises et préparation du terrain, il sera procédé aux travaux d'installation de chantier, par l'implantation des axes et bords de la clôture sur des chaises hors encombrement des travaux.

<u>Etapes</u> :

a. Fouilles pour semelles isolées :

- Réalisation des fouilles à une profondeur de 1,05 m sous le niveau du terrain naturel (TN) et des fouilles en rigole à 0,75 m sous le TN en moyenne.

b. Exécution du béton de propreté :

- Mise en place du béton de propreté, dosé à 150 kg/m³ minimum, après réception des fonds de fouilles.

c. **Réalisation des semelles isolées en béton armé** :

- Construction des semelles isolées en béton armé, ainsi que des pré-poteaux.

d. **Maçonnerie en agglos pleins** :

- Exécution de la maçonnerie en agglos pleins de 20 cm entre les pré-poteaux, sur le béton de propreté dans la fouille en rigole, jusqu'au niveau indiqué.

e. **Exécution de la longrine en béton armé** :

- Réalisation de la longrine en béton armé, dosé à 350 kg/m³, à la fin de la fondation.

f. **Maçonnerie dans la zone de rehaussement** :

- Mise en place de la maçonnerie en agglos pleins de 15 cm dans la zone de rehaussement.

g. **Chaînage intermédiaire en béton armé** :

- Réalisation du chaînage intermédiaire de raidissage en béton armé.

h. **Rechargement pour protection des fondations** :

- Remblayage autour de la fondation de la clôture pour assurer la protection et la stabilisation de la paroi en béton et maçonnerie contre les courants d'eau.

Les matériaux à déployer doivent être conformes aux normes en vigueur et garantir une longue durabilité.

3. Critères d'éligibilité

Pour être éligible, les prestataires doivent impérativement répondre au minimum aux critères ci-après :

- Être une entreprise spécialisée dans les BTP ;
- Avoir exécuté ces cinq dernières années au moins trois travaux similaires appuyés par les attestations de bonne exécution dûment établies par les autorités contractantes bénéficiaires ;
- Avoir une capacité financière égale au moins à deux fois le montant prévisionnel de votre offre pour cette mission

4. Liste des pièces à fournir

- Copie du registre de commerce et du crédit mobilier ;
- Copie de la carte d'opérateur économique ;
- Copie des attestations de bonne exécution des travaux similaires réalisés ces dernières années

NB : Le défaut ou la non-fourniture de l'une quelconque des pièces citées ci-dessus n'est pas éliminatoire dans l'immédiat. Toutefois, les prestataires retenus devront nécessairement fournir les pièces manquantes avant la signature du contrat. Au cas contraire, la BIDC passera aux candidats suivants classés dans l'ordre croissant.

5. Offre Technique

L'offre technique doit comporter au minimum, les pièces et documents ci-après :

- Les plans d'exécution ;
- La liste du matériel à mobiliser ;
- Le chronogramme de réalisation des travaux ;
- Approche méthodologique et sécuritaire proposée ;
- Le CV des intervenants ;
- Toute autre information ou documentation utile.

Elle devra mentionner également, l'approche méthodologique ainsi que le planning d'exécution des travaux.

6. Offre Financière

L'offre financière devra être forfaitaire et libellée **FCFA HT-HD** ou dollars US.

7. Période de validité des offres

La durée de validité de l'offre devra être de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt.

8. Visite de site

Afin de permettre aux soumissionnaires d'apprécier la consistante des travaux, une visite de site recommandée sera organisée sur les sites concernées le jeudi **13 mars 2025 à partir de 9h30 minutes.** Le rassemblement en vue du départ commun se fera devant la clôture de l'immeuble CI-CARE, sis à la cité OUA en face du ministère des Armées, ce même jour à partir de **09h00 minutes.**

9. Date limite de dépôt des plis

L'offre devra être transmise aux adresses électroniques suivantes : **ichabimougnan@bidc-ebid.org** / **secretariatdasg@bidc-ebid.org**, au plus tard le ***jeudi 20 mars 2025 à 10 heures***.

Les offres seront déposées sous plis fermé au secrétariat du Directeur de l'Administration et des Services Généraux porte 505 D, sis au 5ème étage aile droite de l'immeuble. Les offres parvenues au-delà de cette date ne seront pas acceptées.

10. Modalités de paiement

Le paiement des prestations s'effectuera conformément à l'offre financière, par virement après service fait et sur présentation de la facture accompagnée du procès-verbal de réception provisoire signé par les deux Parties.

11. Etendue des travaux

A l'issue du processus de sélection, l'entreprise retenue devra également confectionner et fixer un grand portail métallique pour faciliter l'accessibilité aux locaux.

CADRE DU DEVIS ESTIMATIF QUANTITAIF

N°	Désignation	Quantité	PU en FCFA HT ou USD	Total
1	Travaux de clôture des terrains nus	2		
2	Conception et installation de portails d'accès aux terrains	2		
	Montant			

Arrêté le présent devis à la somme de :